Gendarmerie 2.0 : un service de prise de rendez-vous en ligne

Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, un service de prise de rendez-vous en ligne a été mis en place dans les brigades de gendarmerie, dont celle de Magny-les-Hameaux qui a été désignée, au niveau du département, pour expérimenter ce dispositif.



Ce service a pour objectif de mieux vous orienter afin de vous faire gagner du temps dans le traitement de votre demande, et vous proposer, si besoin, un rendez-vous au sein de la brigade de gendarmerie de votre choix.

Le service de prise de rendez-vous est accessible 24H/24 et 7J/7, directement sur internet via l'interface **AGEND ET VOUS** sur le site **https://lannuaire.service.public.fr/**

Sur le site, vous aurez le choix entre 5 motifs justifiant ce rendez vous :

- plainte suite à préjudice matériel
- plainte suite à un préjudice corporel
- signalement
- formalité administrative (établissement d'une procuration, opération tranquillité vacances etc..)
- autre

Ce dispositif ne traite pas les demandes urgentes et il ne sera pas possible de demander un rendez-vous sous un délai inférieur à 48 heures.

Rappel : En cas d'urgence, c'est toujours le 17 qu'il convient de contacter.

Liens utiles
Plus d'information sur la Gendarmerie de Magny-les-Hameaux